

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 08 MARS 2021

Date de la convocation : 25/02/2021

Présents : (18)

Mmes ARZUR Elodie, DAVID Dominique, KLECZINSKI Nathalie, LETACHE Angélique, PADUA Elisabeth, PADUA Virginie, PETROPULOS Muriel, VIMONT Isabelle

MM. AUZET Alain, BAUDIN Daniel, BA IDRISSE Farid, BROUAZIN Loïck, ESCARGUEL Joffrey, MARTIAL Laurent, MARTIAL Pierre-Louis, PERREAU Michel

Absent : (1) LEQUERTIER Sébastien

Représenté : -----

Secrétaires de séance : Mr MARTIAL Laurent

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Signature des marchés de travaux relatifs aux aménagements du croisement de la rue Frédéric Sarazin, rue de la Croix des Anges, rue d'Ourdy et rue de la Carrière
2. Modalités d'inscriptions scolaires année 2021-2022
3. Divers

Monsieur le Maire explique que deux dossiers requérants l'avis du conseil municipal sont arrivés après établissement de l'ordre du jour, et nécessite une réponse rapide. Il propose leur ajout à l'ordre du jour,

- Une demande de subvention pour l'équipement en numérique de l'école
- Inscription au groupement de commande pour l'acquisition de véhicules électriques proposé par le SDESM

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'ajout de ces deux points à l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 25 JANVIER 2021

Le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité, après correction de quelques erreurs de frappe.

1 SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX RELATIFS AUX AMENAGEMENTS DU CROISEMENT DE LA RUE FREDERIC SARAZIN, RUE DE LA CROIX DES ANGES, RUE D'OURDY ET RUE DE LA CARRIERE

A la vue du rapport d'analyse des offres, établi par l'agence GILSON, Paysagiste, maître d'œuvre de l'opération, le choix s'est porté sur les offres suivantes :

LOT 01 VOIRIE RESEAUX DIVERS et ESPACES VERTS

Entreprise **WIAME VRD à SEPTS-SORTS (77)**

Montant HT offre de base : 187 170 € HT

Montant HT des Prestations Supplémentaires Eventuelles :

Option 2 - cloutage chaussée : 3 107,50 € HT

Option 3 - béton sablé trottoir rue Sarazin : 1 417,60 € HT

Option 5 - béton sablé trottoirs rues Ourdy-Carrière : 30 317,00 € HT

Option 6 - bordures et caniveaux grès : 36 173,00 € HT

soit total HT : **258 185,10 € HT**

LOT 02 : SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLORE

Entreprise **EIFPAGE ENERGIES SYSTEMES**

Montant HT offre de base : 19 011,80 € HT

Montant total HT de l'opération : 277 196,90 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré par

POUR 15 voix

(Mmes KLECZINSKI Nathalie, LETACHE Angélique, PADUA Elisabeth, PADUA Virginie PETROPOULOS Muriel, VIMONT Isabelle)

MM.AUZET Alain, BAUDIN Daniel, BA IDRISSE Farid, BONTEMPI Nicolas, BROUAZIN Loick, MARTIAL Laurent, MARTIAL Pierre-Louis, PERREAU Michel)

CONTRE 00 voix

ABSTENTION 03 voix (Mmes ARZUR, DAVID, M. ESCARGUEL)

Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés désignés ci-dessus.

2 MODALITES D'INSCRIPTIONS SCOLAIRES ANNEE 2021-2022

Après avoir entendu l'exposé de Mme PADUA Maire Adjointe chargée des affaires scolaires,
Considérant l'effectif actuel d'enfants scolarisés à l'école de Réau et de sa capacité d'accueil,
Le conseil municipal après en avoir délibéré par

POUR 18 voix

CONTRE 00 voix

ABSTENTION 00 voix

Dit que :

La scolarisation des enfants non domiciliés sur la commune de Réau

- **sera refusée, par manque de places disponibles.**

Seuls les enfants extérieurs à la commune qui ont commencé leur scolarité à l'école de la Colombe pourront continuer à être scolarisés à Réau, ainsi que leur(s) frère(s) et/ou sœur(s).

- **Aucune inscription en Petite Section de maternelle ne sera acceptée si l'enfant n'a pas atteint l'âge de 3 ans au 31 décembre de l'année en cours.**

Précise que les demandes de dérogation sont valables pour un cycle et devront donc faire l'objet d'une nouvelle demande à chaque changement de cycle.

Indique que les demandes d'inscription à l'école des enfants domiciliés sur la commune resteront prioritaires,

Dit que la présente délibération remplace les délibérations antérieures.

Rappelle qu'une fois la dérogation acceptée par courrier de Monsieur le Maire, les conditions d'inscription demeurent les mêmes que dans le cadre d'une inscription ordinaire.

3 DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EQUIPEMENT EN NUMERIQUE DE L'ECOLE

Le conseil municipal à l'unanimité, sollicité une subvention auprès du Ministère de l'Education Nationale, de la jeunesse et des Sports, pour l'équipement de trois classes en numérique de l'école de la Colombe.

Coût total du projet 18658.80 € HT soit 22390.56 € TTC, subventionné à hauteur de 70 % du HT plafonné à 3500 €.

4 INSCRIPTION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES ELECTRIQUES PROPOSE PAR LE SDESM

Le conseil Municipal, à l'unanimité, n'a pas souhaité adhérer au groupement de commande pour l'achat de véhicule électrique.

5 DIVERS

- Elections Régionales et Départementales

M. le Maire rappelle les scrutins des 13 et 20 juin prochains. Il rappelle aux élus qu'ils seront sollicités dans le cadre de leur fonction, pour la tenue des bureaux de vote. Il précise que la crise sanitaire imposera certainement d'installer le bureau de vote dans un autre local que la mairie trop exigüe. (Salle des fêtes, école...)

- Stationnement Hameau d'Ourdy

Mme DAVID évoque le problème du parking installé pendant les travaux du barreau sud, rue des Bergers, terrain qui devait être paysagé. Il a été transformé en parking pour des véhicules sans que cela ne soit proposé à l'origine dans les documents en 2014.

M. le maire explique que ce parking a été aménagé pour répondre au besoin de stationnement des habitants et qu'il est d'ailleurs utilisé comme tel.

Mme ARZUR évoque des « remontées de ferraille » sur ce parking présentant une dangerosité pour les véhicules stationnés et les piétons.

M. BAUDIN assure qu'il fera le nécessaire pour que ces déchets soient enlevés.

Piste cyclable :

Mme DAVID demande si des potelets seront installés pour protéger les piétons sur la nouvelle piste cyclable.

Monsieur le Maire répond que cela n'est pas prévu dans le marché signé.

Gaspillage alimentaire

M. le Maire et Mme PADUA expliquent que des composteurs sont prévus ainsi qu'un poulailler pour réduire le gaspillage alimentaire en cantine. Des solutions sont également à envisager pour améliorer le tri des déchets en cantine.

Élargissement route d'Ourdy à Réau

M. le Maire explique que l'élargissement entre le bourg et Ourdy sera réalisé du mois de mai à juillet. La route sera donc totalement fermée à la circulation pendant un mois et demi environ.

Ouverture du barreau Sud

M. le Maire informe l'assemblée de l'ouverture prochaine du barreau Sud. Celle-ci devrait avoir lieu le 12 mars, sous réserve néanmoins l'ouverture ayant déjà été reportée plusieurs fois.

Rétentions d'eau autour du barreau Sud

Mme DAVID revient sur le problème de rétention d'eau dans les champs aux alentours du barreau Sud.

M. le Maire explique qu'il s'agit d'un problème de drainage et que le nécessaire sera fait afin d'éviter les mares d'eau qui se forment à certains endroits.

Fin de séance à 21H32